

Problématique énergétique : où en est-on ?

La problématique de l'énergie domine l'actualité. C'est un enjeu politique et économique de première importance. La Confédération développe en ce moment ses perspectives énergétiques pour 2050.

Dans le Jura, le Gouvernement a dévoilé sa stratégie énergétique 2035 début octobre 2012. Un comité stratégique de l'administration est chargé de sa mise en place, appuyé par un comité opérationnel et des experts. Un groupe d'accompagnement l'assiste, formé de spécialistes et de représentants de la société civile. La seconde phase de cette stratégie est engagée, elle va conduire à l'élaboration de la «conception énergétique cantonale», qui sera soumise fin 2013 au Gouvernement. Cette conception, basée sur neuf thèses, devra être harmonisée aux objectifs de la future stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Le 25 avril 2012, le Gouvernement répondait à l'interpellation 789 de la Commission de l'environnement et de l'équipement, présentée par son président Monsieur Claude Schlüchter. Monsieur Philippe Receveur, ministre de l'Environnement et de l'Équipement, s'est exprimé longuement sur la politique énergétique du Gouvernement et la stratégie énergétique cantonale 2035.

Une année a passé depuis lors. C'est pourquoi nous nous permettons de nous adresser à nouveau au Gouvernement, afin d'être renseignés sur les travaux en cours.

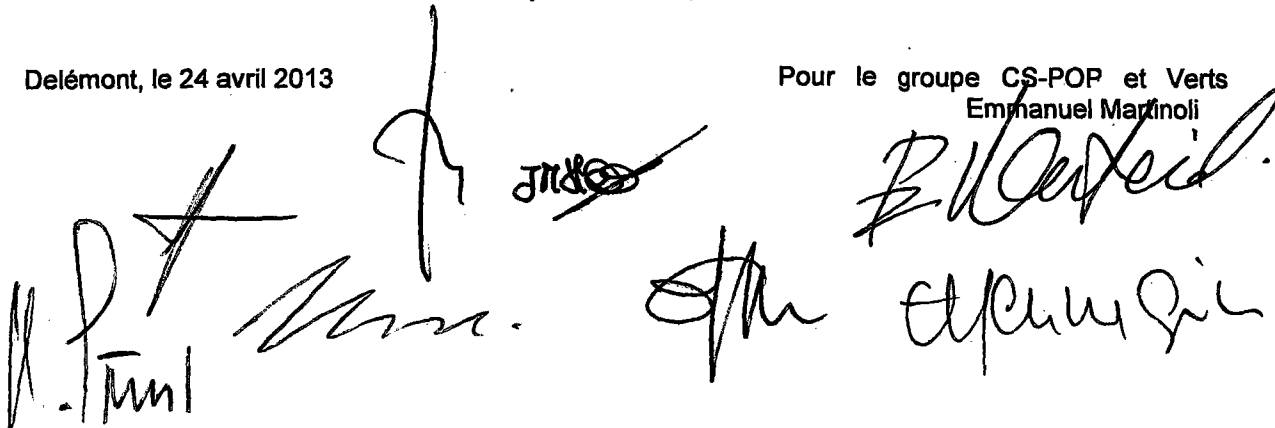
Nos questions:

- Quel est l'état des travaux dans le domaine de l'énergie en général et dans l'élaboration de la conception énergétique cantonale 2035 ?
- Le calendrier prévu sera-t-il respecté ? En particulier, la conception cantonale de l'énergie, le plan directeur cantonal et les modifications législatives nécessaires (loi et ordonnance sur l'énergie, loi sur l'approvisionnement en électricité, monitoring de la stratégie énergétique, etc.) seront-ils soumis au Gouvernement comme prévu fin 2013 ?
- La structure mise en place par l'Etat donne-t-elle toujours satisfaction ?
- La Commission de l'environnement et de l'équipement sera-t-elle sollicitée dans le cadre de la problématique énergétique en général et dans celui de la conception énergétique cantonale 2035 en particulier ?
- Si oui, dans quelle mesure ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 24 avril 2013

Pour le groupe CS-POP et Verts
Emmanuel Martinoli

The block contains several handwritten signatures in black ink. From left to right, there is a signature that appears to be 'M. Tulli', followed by a signature that looks like 'J. J. J.', then a signature that is partially obscured and looks like 'J. J. J.', and finally a large, stylized signature that appears to be 'E. Martinoli'.